

## Check-list: Check-list Projets de vacances

Tant avant que pendant les vacances, il peut vous arriver un contretemps. Assistance, annulation, bagages : que vous faut-il ?

### 1 Réserver, mais aussi s'assurer

Un voyage réservé tombe parfois à l'eau. L'assurance annulation couvre les conséquences financières d'une annulation en raison d'une maladie, d'un accident, du décès d'un assuré ou d'un proche, d'un licenciement, de dégâts chez vous, d'un examen de passage ou d'une convocation au tribunal. Attention : il existe des formules plus étendues que d'autres et les montants garantis peuvent varier. Il existe également des polices temporaires et des polices annuelles. Choisissez la formule selon vos besoins.

Il est préférable de souscrire cette assurance peu après la réservation de votre voyage.

### 2 Assurance annulation

Un voyage réservé tombe parfois à l'eau. L'assurance annulation couvre les conséquences financières d'une annulation en raison d'une maladie, d'un accident, du décès d'un assuré ou d'un proche, d'un licenciement, de dégâts chez vous, d'un examen de passage ou d'une convocation au tribunal. Attention : il existe des formules plus étendues que d'autres et les montants garantis peuvent varier. Il existe également des polices temporaires et des polices annuelles. Choisissez la formule selon vos besoins.

Il est préférable de souscrire cette assurance peu après la réservation de votre voyage.

### 3 Assistance aux personnes

Une assurance assistance voyage comprend toujours la garantie assistance aux personnes en cas de maladie, d'accident ou de décès. Elle prend en général en charge les frais médicaux à l'étranger, la visite d'un proche en cas d'hospitalisation, le rapatriement du malade/blessé/défunct, le rapatriement des compagnons de voyage assurés, le coût d'un conducteur de remplacement, les frais de recherches et de sauvetage (p. ex. en montagne), le retour et l'accompagnement des enfants, etc.

Une assurance assistance vous fournit également une aide logistique variée.

Les collaborateurs de l'assureur assistance se chargent notamment d'envoyer des lunettes, des prothèses ou médicaments, de rapatrier des bagages, des chiens ou des chats, d'apporter leur aide en cas de remplacement de documents de voyage et d'identité, de transmettre des messages urgents à la suite d'une maladie ou d'un accident.

### 4 La centrale d'alarme médicale Mutas

Tout affilié à une mutualité peut faire appel à la centrale d'alarme Mutas pour une intervention médicale urgente ou un rapatriement. Ce service n'offre toutefois aucune solution en matière de perte de bagages, de panne de voiture ou de rapatriement du véhicule. Mutas ne prévoit pas non plus votre rapatriement lorsqu'un parent proche est hospitalisé ou décède en Belgique.

### 5 Assistance aux véhicules

La garantie assistance aux véhicules et aux passagers immobilisés fait toujours partie de l'assurance assistance étendue. Vous pouvez également bénéficier de cette couverture en tant que volet supplémentaire de votre assurance auto ou en tant que membre d'un club automobile.

La couverture comprend le plus souvent : une voiture de remplacement pour quelques jours, le dépannage-remorquage (parfois seulement à partir d'une certaine distance du domicile), la poursuite du voyage ou la location d'un véhicule après un accident, l'envoi de pièces de rechange, l'enlèvement du véhicule abandonné, les frais de stationnement, la couverture de la caravane et de la remorque.

6

## Assurance bagages

Vous souhaitez protéger vos bagages contre la perte ou l'endommagement ? Ajoutez alors la garantie « bagages » à votre assurance voyage. Celle-ci prévoit également des indemnités (plafonnées) si le transporteur perd vos bagages ou si vos bagages ont du retard et que vous devez d'urgence acheter certaines choses.

Les objets très précieux et les biens ayant une grande valeur financière ou émotionnelle, comme les bijoux ou les équipements professionnels, requièrent une police spéciale. Demandez conseil à votre assureur.

7

## Assortir ses garanties dans une police temporaire ou annuelle

En assurance voyage le sur mesure est possible. Partez toujours de vos propres besoins et ceux de vos compagnons de voyage ou des membres de votre famille. Vous pourrez parfaitement assembler diverses garanties (annulation, assistance, panne de voiture, bagages, compensation de voyage, etc.). Logiquement, les formules étendues sont aussi plus coûteuses.

Vous pouvez vous assurer uniquement pour la durée de vos vacances. Les polices annuelles sont plus avantageuses si vous partez en voyage seul ou en famille plusieurs fois par an. Prenez le temps d'étudier le prix et le contenu.

8

## Beaucoup d'assurances vous accompagnent en voyage

Les assurances familiale, hospitalisation, habitation, accidents, auto et protection juridique peuvent également se révéler précieuses en voyage, parfois même dans le monde entier. De quelle manière ? Vous le découvrirez en lisant la brochure relative aux assurances voyage.

9

## Affaires étrangères

Une personne qui rencontre des difficultés à l'étranger peut avoir recours à son assureur dans tous les cas assurés précités. L'aide du Service public fédéral Affaires étrangères est parfois également indiquée. Par exemple, si vous vous inquiétez de la sécurité à votre destination prévue ou pour des soucis au niveau des passeports. Sur [www.diplomatie.be](http://www.diplomatie.be), vous en apprendrez plus notamment sur les situations dans lesquelles une ambassade peut vous aider.

10

## Réflexes de prévention avant votre départ

Un voyage bien préparé évite des surprises désagréables. Si vous partez en voiture, faites un check-up dans un garage. Planifiez méticuleusement votre trajet et prévoyez suffisamment de pauses.

Vous quittez votre habitation pour une longue période ? Evitez les cambriolages ou dégâts des eaux (pendant l'hiver). Faites appel à vos voisins, envisagez un homesitting et restez discret sur vos projets de voyages sur les réseaux sociaux.

Notez des coordonnées de vos principales assurances dans vos papiers personnels. Notez le numéro de la centrale d'assistance ou téléchargez sur votre smartphone l'appli de votre assureur assistance.

Bon voyage !